



**Le Conseil Municipal
se réunira en séance publique
le mercredi 23 juin 2021
à 18 h 00
à la Boiserie (*)**

ORDRE DU JOUR

1. Ressources Humaines – Loi de transformation de la fonction publique - Temps de travail
2. Ressources Humaines – Tableau des emplois et des effectifs - Modificatif n° 3
3. Ressources Humaines – CNFPT – Partenariat de formation interne – Convention
4. Comptabilités Finances – Utilisation installations sportives communales – Modalités financières - Convention avec le Département de Vaucluse
5. Culture – Evènements – Programmation – Tarifs
6. Administration Générale – Débet prononcé par la CRC - Demande en remise gracieuse
7. Compte rendu des décisions du maire
8. Questions diverses.

Le Maire,

Louis BONNET.

(*) Du fait du contexte sanitaire actuel, la séance aura lieu dans la grande salle de La Boiserie.

Sauf nouvelles dispositions à intervenir d'ici là, le public pourra y assister dans le respect des gestes barrières et, en application des règles de distanciation, dans la limite du nombre de places disponibles. (Port du masque obligatoire)